

COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE TINEE  
DEPARTEMEMNT DES ALPES MAIRITMES

**COMPTE RENDU DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**16 OCTOBRE 2021**

**Présents** : Colette FABRON, Jean-Paul RAPUC, Anne-Marie FULCONIS, Éric BARALE, Jean-Louis DONADEY, Jean-Marie EMERIC, Jean-Charles GUIRAN, Yolande ANFOSSI, Éric FOGOLA, Sabine BRUN, Christophe BORELLI, Isabelle BARBIER, Julien BRUN, Manon HUBERT, Amandine RAPUC.

**Pouvoirs** : Isabelle LOMBARD à Jean Marie EMERIC, Chloé MENDOZA à Amandine RAPUC, Michel GUILLOT à Colette FABRON, Christiane MATTEI à Jean Paul RAPUC

Madame Amandine RAPUC a été désignée, à l'unanimité, secrétaire de séance conformément à l'article L2121.15 du code général des collectivités territoriales.

Convocation transmise à l'ensemble des élus par courrier et par courrier électronique le 5 octobre 2021.

Modification de l'ordre du jour :  
néant

**Procès-verbal des décisions du conseil municipal du 26 août 2021**

Pas d'observation, approuvé à l'unanimité

**COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CGCT**

Au début de la séance, Madame Le Maire rend compte des décisions qu'elle a prises en vertu de la délégation qui lui a été donnée par délibération du conseil municipal en date du 23 mai 2020.

**Arrêtés municipaux réglementaires n° 156 - 157- 158 et 159 du 20.09.21** portant création d'un compte à l'agence locale du Crédit Agricole pour les régies de recettes

**Arrêté municipal individuel n° 342-2021 du 01.09.2021** portant nomination des mandataires complémentaires pour la régie de recette Animations Evènementiels à St Etienne de Tinée

**Arrêté municipal individuel n° 350-2021 du 27.09.2021** Avenant n°1 au marché de décorations murales de la cour d'école et contre marches de l'amphithéâtre et médiathèque avec M. ALBERTI

**Arrêté municipal individuel n° 351 – 2021 du 27.09.2021** Avenant n°1 au marché de travaux pour la rénovation des vestiaires de la piscine municipale d'Auron – Lot n°2 Menuiseries extérieures/serrurerie avec l'entreprise METAFER

**Arrêté municipal individuel n° 352 – 2021 du 27.09.2021** portant attribution au marché de travaux pour la Réfection WC et cage d'escalier de la mairie avec la Société SAS BATH 06

**Arrêté municipal individuel n° 353 – 2021 du 27.09.2021** Avenant n°1 au marché de travaux pour la rénovation des vestiaires de la piscine municipale d'Auron – Lot n°4 CVC/plomberie/ sanitaire avec la société SAS SERMATECH

**Arrêté municipal individuel n° 354 et 355- 2021 du 27.09.2021** Avenants n°1 et n°2 au marché de travaux pour la rénovation des vestiaires de la piscine municipale d'Auron – Lot n°3 cloisons/faux-plafonds/ sols/ menuiseries bois avec l'entreprise SARL SCRT

**Arrêté municipal individuel n° 356 – 2021 du 27.09.2021** portant attribution au marché de travaux pour la rénovation des vestiaires de la piscine municipale d'Auron – Lot n°3 cloisons/faux-plafonds/ sols/ menuiseries bois avec la société SAS EPM

**Arrêté municipal individuel n° 361 – 2021 du 05.10.2021** avenant n°1 au marché de travaux pour la rénovation des vestiaires de la piscine municipale d'Auron – Lot n°5 électricité avec l'entreprise SARL MICOL

**Arrêté municipal individuel n° 362 – 2021 du 05.10.2021** avenant n°2 au marché de travaux pour la rénovation des vestiaires de la piscine municipale d'Auron – Lot n°5 électricité avec l'entreprise SARL MICOL

**Arrêté municipal individuel n° 363 – 2021 du 06.10.2021** – avenant n°1 au marché de travaux pour la rénovation des vestiaires de la piscine municipale d'Auron – Lot n°1 démolition/ gros œuvre avec l'entreprise CHEMIN BAT

**182/ Modification tableau effectif 2021- infirmier territorial en soins généraux**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, décide de créer un emploi permanent d'infirmier en soins généraux de classe normale à temps complet pour le service de la petite enfance à la crèche d'Auron et charge Madame Le Maire de recruter l'agent affecté à ce poste.

**183/ Budget général 2021 - Décision modificative n°3**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, approuve la décision modificative n°3 afin d'apporter les corrections nécessaires à l'exécution du budget 2021.

**184/ Transfert de la compétence d'archéologie préventive des communes membres à la Métropole Nice Côte d'Azur et mise à jour des statuts de la Métropole**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres approuve le transfert à la Métropole Nice Côte d'Azur de la compétence d'archéologie préventive et toute action de valorisation de ces opérations, approuve les statuts modifiés de la Métropole Nice Côte d'Azur, lesquels seront effectifs après arrêté préfectoral, et autorise Madame le Maire ou l'un des adjoints délégués de signature à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente délibération.

**185/ Adhésion au groupement de commandes proposé par le CDG06**

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres, décide d'adhérer au groupement de commandes du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale des Alpes Maritimes afin de répondre aux besoins des collectivités relatifs aux marchés de prestations de fournitures et de services (réalisation de reliures administratives cousues de registres ; fourniture de papier permanent ; restauration de registres et de documents endommagés et/ou anciens) et autorise Madame Le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes.

**186/Subvention association- MG SKI RACING**

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres, approuve le versement d'une subvention de 500€ attribuée à l'association MG SKI RACING.

**187/ Convention d'occupation du domaine public avec la société FREE MOBILE**

Afin de couvrir le secteur de Demandols en téléphonie mobile, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, approuve la convention d'occupation du domaine public et autorise Madame Le Maire à la signer avec la société Free Mobile dans les principaux termes suivants :

Emplacement : cime de Bercia référence cadastrale Q89

Objet : installation et exploitation de communications électroniques par Free mobile

Durée : 12 ans

Loyer : 1000€ par semestre

**188/ Evènements culturels 2022 : demande de participation financière**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, sollicite la participation financière du Conseil Départemental dans le cadre des évènements culturels 2022.

**189/ Approbation de la convention territoriale globale**

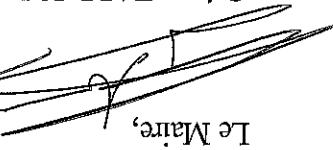
Considérant la nécessité de bénéficier des ressources tant financières que d'ingénierie de la Caisse d'Allocations Familiales pour une offre de service en matière de petite enfance, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres approuve la Convention Territoriale Globale de services aux familles entre la commune, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et les autres collectivités partenaires et autorise Madame Le Maire à signer tous les documents nécessaires à la conclusion de la CTG.

190/ Réhabilitation du bâtiment « Ancienne Douane » demande de participation financière de la Région

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, sollicite la participation financière complémentaire de la Région dans le cadre du projet de réhabilitation du bâtiment « Ancienne Douane » et approuve la modification du plan de financement prévisionnel :

Montant du projet :	1 315 000 € HT
Participation de l'Etat DSIL :	657 500 €
Participation du Département :	194 500 €
Participation de la Région :	200 000 €
Participation communale :	263 000 €

ETAT CIVIL

  
Le Maire,  
Colette FABRON.